

Notre Charte Ethique

Sommaire

1. Epilogue

- Présentation du groupe NEUROMED
- Le mot de la Gérance : une charte éthique ...
Pourquoi ? Pour qui ?

2. Nos convictions

- Objectif de Performance Globale
- Croyance aux Valeurs Humanistes, portée par un modèle de management libéré (d'inspiration Entreprise OPALÉ)
- Nos valeurs

3. Nos engagements

- Social
- Environnemental
- Innovation

4. Nos règles

- Respect de la légalité
- Respect des personnes et droits humains
- Droit de la concurrence
- Lutte contre la corruption
- Prévention des conflits d'intérêt

5. Prologue

- Communication et information
- Dispositif d'alerte professionnelle

Epilogue



Présentation du groupe NEUROMED

NEUROMED est un groupe médical composé de plusieurs filiales :

- ERGONE MEDICAL SERVICES (SOS MEDICAL REUNION) incluant MAYOTTE.
- SOS MEDICAL ANTILLES – GUYANE incluant Saint Martin et Saint Barthélémy.
- O2CM
- EMI Expertise Maintenance Installation



Une Charte Ethique, ... Pourquoi ? Pour qui ?

Cette charte est un référentiel des comportements attendus, de savoir-vivre, pour les relations au sein de l'équipe et vis-à-vis de nos clients, patients, fournisseurs, prescripteurs, partenaires.



NEUROMED et ses filiales se sont construits autour de valeurs fortes qui façonnent notre culture d'entreprise et guident nos actions.

La mission de ce document est d'expliciter ces valeurs qui pour la plupart d'entre nous s'expriment implicitement et de manière orale. Cette Charte invite tous les collaborateurs du groupe à exercer une grande vigilance quant à la bonne application de celle-ci.

Au-delà des convictions et des engagements qui nous rassemblent, j'ai souhaité formaliser l'ensemble des règles de conduite qui s'imposent comme les fondations de toutes nos entreprises ainsi que les repères de tous nos collaborateurs mais aussi nos parties prenantes.

A travers cette charte, nous énonçons, au-delà du strict respect des lois et réglementations, les principes d'éthique professionnelle qui doivent inspirer nos comportements en toutes circonstances et dans tous les territoires. Nous affirmons que l'appartenance au groupe NEUROMED implique une attitude exemplaire, fondée sur la loyauté, la probité ainsi que le respect de la dignité des salariés.

Outre sa diffusion institutionnelle, j'invite tous les acteurs de tous les métiers dans toutes les filiales à se l'approprier pour en assurer le respect, tout en la complétant si nécessaire en

fonction des spécificités des activités et des territoires concernés. Gardez un esprit critique, l'évolution de cette charte doit être le fruit de nos échanges !

Le référent éthique de **NEUROMED** pourra être consulté directement et en toute confidentialité par tout collaborateur ou partie prenante qui s'interrogerait sur la délimitation ou l'application des règles qui composent cette charte.

Je compte sur chacun d'entre vous pour les faire « siennes » et les faire vivre !

C'est ainsi que **NEUROMED** continuera à inspirer.

Nos convictions



Objectif de performance globale

Nous ne limitons pas la performance de nos entreprises à leurs résultats économiques et financiers.

En effet, notre métier est de fournir des dispositifs médicaux et/ou services associés utiles à la collectivité et à la vie de chacun : imagerie lourde en centres hospitaliers, aménagements de cabinets dentaires, équipements et réactifs de laboratoire privés et publics, prestations de soins à domicile, aides opératoires en matière d'Ortho-Traumatologie, etc. Ce métier fait de NEUROMED un acteur important du développement des territoires en matière de Santé.

Nous recherchons la création de valeur globale. Cet objectif nous interroge sur la finalité et l'utilité sociétale de nos réalisations. Les enjeux du développement durable nous incitent à une recherche de valeur environnementale dans nos projets. Notre performance s'apprécie aussi en termes de contribution au développement économique, social et sociétal sur nos territoires.



Croyance aux valeurs humanistes

Nos valeurs humanistes sont ancrées dans notre culture d'entreprise. Au cœur de notre identité, se côtoient **Confiance**, **Respect** et **Solidarité**. Inspirés par l'entreprise OPALE de F. LALOUP, nous valorisons simultanément l'initiative individuelle et le travail collectif, favorisant ainsi la transversalité et le fonctionnement en mode projet. Ce modèle est le garant de la cohésion du Groupe ainsi que le moteur de son développement. Il repose sur l'autonomie des unités opérationnelles et la responsabilisation de chacun des collaborateurs. La confiance dont bénéficient ces derniers est indissociable des principes de loyauté et de transparence. Enfin, ce mode de management favorise la performance et la créativité de tous nos salariés dans le cadre de règles du jeu claires.

NEUROMED ambitionne de partager ses réussites avec ses salariés, clients, actionnaires, partenaires et l'ensemble des acteurs des territoires sur lesquels nous travaillons.

Nos valeurs



Autonomie et initiative

Tout collaborateur peut engager les dépenses qu'il juge nécessaires s'il est convaincu de leur utilité.

Tout collaborateur peut porter un projet qui lui tient à cœur.

Considération

L'ensemble du parcours professionnel de chaque collaborateur, repose sur des temps d'échanges personnalisés et d'attentions dans la relation interpersonnelle, socle de la considération de l'Individu.



MA QUÊTE DE SENS

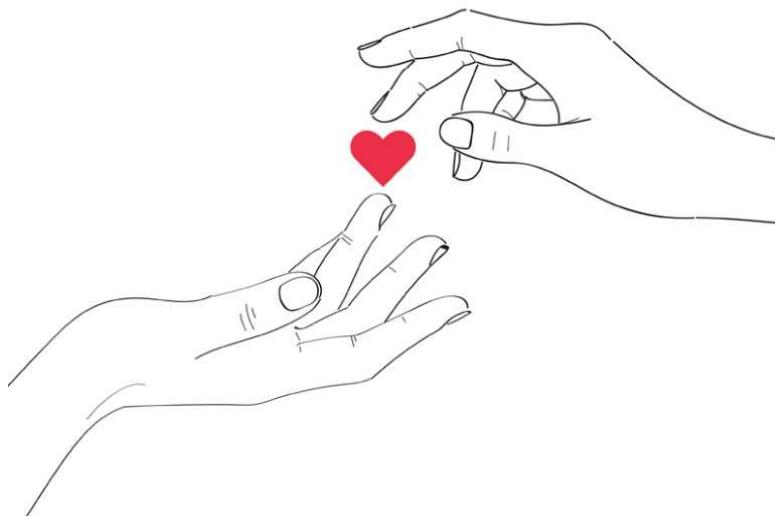
Hervé Magnin

Valeurs & sens

L'entreprise a défini une raison d'être et les valeurs associées ; celles-ci guident les décisions stratégiques prises par l'entreprise.



Ou l'art de vivre en cohérence
avec mes valeurs



Relation de confiance

L'entreprise a installé le principe de la confiance « a priori » : par exemple, les indicateurs de gestion et les résultats de l'entreprise sont partagés en toute transparence au sein de l'entreprise.

Nos engagements



Engagement social

Les sociétés du Groupe NEUROMED se doivent d'agir dans le respect des droits fondamentaux des personnes et des communautés locales quel que soit leur métier et leur territoire d'implantation.

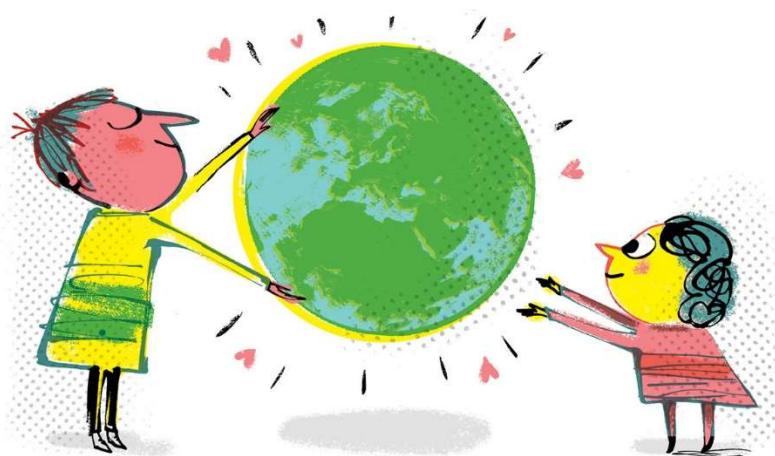
Nous agissons en employeur responsable, privilégiant la création d'emplois durables. Notre ambition est de favoriser le développement professionnel de nos collaborateurs en proposant à chacun, selon ses besoins et ses souhaits, un projet de formation personnalisé. La gestion prévisionnelle de l'emploi (GPEC) accompagne cette démarche et permet d'offrir des perspectives d'évolution valorisant les compétences, la créativité et l'énergie d'entreprendre de chacun. En amont NEUROMED agit pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes au travers d'actions telles que la semaine Ecole/Entreprise, le forum des métiers, les projets EPA en tant que Mentor.

De même, la gestion des ressources humaines de NEUROMED est fondée sur les principes de confiance et de respect mutuel. Nous poursuivons une politique volontariste d'égalité des chances en matière de mixité professionnelle et d'équilibre Junior/Senior.

NEUROMED encourage l'actionnariat salarié et mène une politique de rémunération salariale basée sur le partage des fruits de notre croissance ainsi que la reconnaissance des responsabilités individuelles et des performances de chacun.



Engagement environnemental



Nous pensons que les entreprises peuvent avoir une action positive sur leur écosystème environnemental. Nous avons identifié comme enjeux majeurs pour nos sociétés insulaires la gestion des déchets et de l'énergie.



Nous déployons une politique de réduction et de gestion de nos déchets selon leur type, jusqu'au recyclage lorsque c'est possible. Nous réduisons au maximum nos consommations d'énergie et transformons nos consommations d'énergies fossiles en énergies renouvelables lorsque c'est judicieux. Nous tenons compte de critères RSE pour sélectionner et évaluer annuellement nos partenaires et allons jusqu'à mener des projets collaboratifs avec certains d'entre eux sur des sujets de RSE. Nous favorisons au maximum l'économie locale pour les services et produits le permettant.

Nos systèmes de Management sont construits sur l'ambition d'être certifiés ISO 9001 et Engagés RSE de leur territoire, ou certification équivalente. Tous les collaborateurs ont suivi une démarche de sensibilisation aux sujets environnementaux et ont pris des engagements individuels et collectifs.



Engagement innovation

En cohérence avec sa dimension d'acteur multi-activités dans le domaine de la santé, NEUROMED mène une politique d'innovation orientée vers le conseil et le développement de services auprès des établissements aussi bien publics que privés.

C'est une démarche d'innovation plus opérationnelle que les programmes de R&D, qui visent à mettre en place de nouvelles solutions globales au service des clients.

Nous innovons en étant proches de nos clients, de nos patients : c'est en affrontant avec eux leurs problèmes, en connaissant leurs contraintes au quotidien, que nous trouvons ensemble des solutions innovantes et relevons nos défis communs. Cela repose sur un état d'esprit ouvert, attentif et disponible, allié à une connaissance approfondie du métier et de ses enjeux.

Nos règles

Les présentes règles n'ont pas pour objet de se substituer aux lois et réglementations applicables mais de définir des attitudes et de donner des repères qui traduisent un comportement personnel et professionnel exemplaire dans l'intérêt du Groupe. Dans leur mise en œuvre, chaque collaborateur fait preuve de bon sens et de probité.



Respect de la légalité

Chaque collaborateur doit s'abstenir de tout comportement pouvant l'entraîner lui-même ou entraîner d'autres collaborateurs, son entreprise ou le Groupe dans une pratique illicite, illégale ou déloyale.



Lutte contre la corruption

L'attribution, la négociation et l'exécution des contrats publics ou privés ne doivent pas donner lieu à des comportements ou faits pouvant être qualifiés de corruption active ou passive, ou de complicité de trafic d'influence ou de complicité de favoritisme.

Chaque collaborateur évitera les rapports avec les tiers susceptibles de le placer personnellement en situation d'obligé et de faire naître un doute sur son intégrité.



Droit de la concurrence

Les atteintes illicites au libre jeu de la concurrence, non tolérées au sein du Groupe NEUROMED quel que soit le territoire concerné, peuvent prendre des formes diverses, notamment :

- * une entente par laquelle des concurrents se concertent par exemple pour faire obstacle à la fixation des prix par le libre jeu du marché.
- * un abus de position dominante par lequel une entreprise cherche à profiter de la position qu'elle détient sur un marché pour évincer ses concurrents.
- * une exploitation abusive de l'état de dépendance économique dans laquelle se trouve le client ou un fournisseur d'une entreprise à l'égard de cette dernière.

Les sociétés ou leurs dirigeants ainsi que les collaborateurs qui enfreindraient ces règles s'exposeraient à des peines civiles ou pénales sévères, auxquelles s'ajouteraient les sanctions que le Groupe NEUROMED pourrait décider de prendre.



Prévention des conflits d'intérêt

Chaque collaborateur veille à ne pas exercer directement ou indirectement d'activité ou à ne pas tenir de propos qui le placerait dans une situation de conflits d'intérêts avec le Groupe.

Un collaborateur devra en particulier s'abstenir de détenir un intérêt dans une entreprise qu'elle soit cliente, fournisseur ou concurrente au groupe, si cet investissement est de nature à influer sur son comportement dans l'exercice de ses fonctions au sein du Groupe.



Respect des personnes et des droits humains

Le Groupe s'interdit toute discrimination fondée sur le sexe, l'âge, les mœurs, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie ou à une nation déterminée, l'état de santé, le handicap, la religion, les convictions politiques ou activités syndicales.

Toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou sexuel ou plus généralement contraire à la loi est interdite. Les entreprises de **NEUROMED** respectent la vie privée des collaborateurs et des tiers. Elles appliquent les principes de transparence, de licéité, de proportionnalité et de pertinence relatifs à la collecte, aux traitements et à la conservation des données personnelles. Les entreprises de **NEUROMED** et leurs collaborateurs s'engagent à éviter toutes mesures d'atteintes aux droits humains.

Les entreprises de **NEUROMED** devront veiller à ce que les collaborateurs soient formés à l'identification des risques d'atteinte aux droits humains. Lorsque des risques sont identifiés, les entreprises devront mettre en œuvre des actions visant à prévenir et accompagner la gestion de ces risques.

Prologue



Communication et information

Le groupe attache une haute importance à la qualité de l'information et veille à pratiquer, notamment à l'égard des parties prenantes, une communication transparente et fiable.

Le groupe requiert que chacun, quel que soit son niveau d'intervention, veille avec la plus grande rigueur, à la qualité et à la précision des informations qu'il transmet à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.



Dispositif d'alerte professionnelle

Un référent éthique est désigné au sein du groupe NEUROMED. Il peut être consulté directement et en toute confidentialité par tout collaborateur ou partie prenante qui s'interrogerait sur la délimitation ou l'application des règles qui composent cette charte.

Également si vous êtes confronté à une situation ou un comportement contraire à cette Charte Ethique vous devez absolument et rapidement en alerter le référent éthique.

Contact : [qualité@ergone-ms.com](mailto:qualite@ergone-ms.com)